

Recommandation de l'employeur pour la prolongation du brevet provisoire ou permanent du spécialiste scolaire



Éducation et Apprentissage de la petite enfance
Section des brevets

Partie à remplir par un représentant autorisé de l'employeur qui fait la recommandation :

Spécialiste scolaire
pour recommandation _____
Nom de famille Prénom Second prénom

N° de brevet _____ Division scolaire ou district scolaire _____

- Je recommande qu'on accorde une prolongation du brevet provisoire de spécialiste scolaire.
 Je recommande qu'on accorde un brevet permanent de spécialiste scolaire.

Spécialiste
Superviseur _____
Nom (veuillez écrire en lettres moulées)

Signature _____ Date _____

Directeur général
(Directrice générale) _____
Nom (veuillez écrire en lettres moulées)

Signature _____ Date _____

Partie à remplir par un membre du personnel autorisé de l'employeur qui peut vérifier les jours complets travaillés pour chaque année d'emploi :

Remarque : L'expérience soumise est fournie aux seules fins du brevet.

JJ MM AAAA au JJ MM AAAA	Total des journées complètes :	Section des brevets Réservé à l'administration
Par exemple : du 1 ^{er} juillet 2017 au 15 mars 2018	(55 jours)	
du _____ au _____		
du _____ au _____		

Membre du personnel autorisé _____
Nom (veuillez écrire en lettres moulées)

Poste _____ Courriel _____
Veuillez écrire en lettres moulées

Signature _____ Date _____

Envoyez votre recommandation de l'employeur à l'adresse suivante :

**Section des brevets
C.P. 700, 402 rue Main Nord
RUSSELL (Manitoba) R0J 1W0**

**Téléphone : 204 773-2998
Manitoba : 1 800 667-2378
Télec. : 204 773-2411**

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu du Règlement du Manitoba 115/2015, en application de la Loi sur l'administration scolaire, et seront utilisés à des fins de vérification continue des brevets et de notification. Ces renseignements sont protégés par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Pour toute question concernant la collecte des renseignements, communiquez avec la Section des brevets, C. P. 700, Russell (Manitoba) R0J 1W0. Tél. : 1 800 667-2378 ou 204 773-2998.

Imprimer